

---

NOUVELLES SUR LE COTON – 23 décembre 2008

**Une réunion ministérielle d'ici à la fin de l'année 2008 : les récits d'une course contre la montre**

---

Le mois de décembre a été le mois de la course contre la montre à l'OMC. Dans un dernier sursaut, Pascal Lamy a tenté de fixer une date butoir pour parvenir à un accord sur les modalités devant conduire à la conclusion du processus de négociation de Doha. Jusqu'à la dernière minute, il a tenu d'intenses consultations avec les ministres des Etats-Unis et des autres puissances commerciales principales pour voir si l'élan politique affiché lors de la réunion du G 20 le 15 novembre dernier à Washington s'accompagnait d'une volonté suffisante pour parvenir aboutir à de réels compromis. Malgré les gros efforts déployés en dernière minute pour tenter d'éliminer les divergences dans les dossiers clés de la négociation, Pascal Lamy a décidé de ne pas convoquer de réunion ministérielle avant les congés de Noël, le risque d'un deuxième échec en moins de six mois étant beaucoup trop élevé.

Concernant le coton, il est important de relever que pendant les quatre semaines de négociations intensives qui ont précédé la décision de Pascal Lamy, le coton était au devant de la scène. En attestent les divers propos tenus par ce dernier, notamment lors de la réunion multipartite sur le coton de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le 2 décembre dernier. A cette occasion le Directeur Général de l'OMC a dit du coton qu'il était le « test décisif » pour l'engagement en matière de développement pris dans le cadre du cycle de Doha. Dans sa note aux délégations il a ajouté « je pense qu'il y a trois domaines – les actions sectorielles, le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et le coton – où il faut sérieusement procéder à une évaluation politique avant que nous puissions convoquer une réunion ministérielle. Ces trois questions ne sont pas les seules qui restent en suspens,

elles ne sont même pas les plus importantes pour beaucoup de délégations, mais si nous ne proposons pas de solution pour elles, nous ne stabiliserons pas les textes des modalités dans leur ensemble ».

Ces diverses déclarations montrent l'importance du dossier coton pour l'ensemble du processus de Doha et sont le résultat des efforts inlassables menés par les pays du C4 aussi bien au travers de leurs missions à Genève que dans les Capitales. Rappelons à cet effet la visite du Président Compaoré à l'OMC en novembre dernier qui a permis de remettre le dossier coton sur la table et de rappeler l'importance du dossier coton pour l'ensemble des pays du C4 et du groupe africain. A cette occasion, le Chef d'état burkinabé a renouvelé son vœu pour qu'une solution soit trouvée «avant le départ de l'administration américaine actuelle». Autre mobilisation importante : lors de la réunion de la CNUCED, les ministres du commerce du Bénin, du Mali et du Tchad se sont rendus à Genève pour exprimer leur mécontentement face à l'impasse dans les négociations sur le coton à l'OMC et ont demandé qu'une solution juste soit trouvée à ce dossier, une solution ambitieuse, rapide et spécifique, comme cela a été acquis dans le cadre du cycle de Doha depuis juillet 2004.

Bien que cette tentative de convoquer une réunion ministérielle d'ici à la fin de l'année ait échoué, il semblerait que les négociations sur le coton aient été les plus concluantes. Pascal Lamy a dit qu'un accord sur le dossier coton était à portée de main et qu'il y avait à la fois une solution technique et une volonté politique. Malheureusement, il est difficile de connaître quels étaient les contours d'un tel accord : en effet, ni les Etats-Unis, ni l'Union Européenne ont accepté de définir la fourchette à l'intérieur de laquelle un compromis devrait être trouvé. S'il semble que les négociateurs concernés ont tous laissé entendre qu'un compromis était possible, nous ne pouvons savoir si ce compromis était plus ou moins la consécration du statu quo des subventions effectives actuelles des Etats-Unis et de l'Union Européenne ou si ce compromis aurait eu un impact sur les marchés internationaux du coton mondial et donc un effet bénéfique pour les producteurs de coton africains.

Compte tenu du programme politique dans certaines parties du monde ces prochains mois il est peu probable que les négociations reprennent rapidement l'année prochaine. Il faudra de toute évidence attendre que la nouvelle

administration américaine se mette en place et qu'elle définisse sa position vis-à-vis des négociations. Ces prolongations, dont la longueur est difficile à prédire, ne sauraient pourtant nous décourager et il convient de tirer quelques notes positives de la situation actuelle.

Tout d'abord, force est de constater que le dossier coton a sérieusement ébranlé la position des grands.

Aux Etats-Unis, la forte mobilisation africaine à l'OMC associée à l'augmentation de la demande de biocarburants et la hausse des prix des céréales ont poussés les producteurs à se tourner vers d'autres cultures ce qui a considérablement diminué la superficie consacrée au coton. Cette tendance, si elle se poursuit, est de nature à encourager un transfert de la superficie consacrée au coton en faveur d'autres cultures. Si les effets de cette diminution n'ont pas encore été pleinement ressentis sur les marchés internationaux c'est parce que la réduction des surfaces s'est naturellement faite d'abord sur les terres les moins productives de sorte que la production n'a pas diminué de manière proportionnelle à la réduction des terres cultivées. La tendance n'en reste pas moins positive et devrait à terme mener à une baisse sensible de la part des exportations de coton américaines sur les marchés mondiaux au profit d'autres pays producteurs de coton. Il va de soit que la capacité des pays africains et du C4 en particulier, à tirer parti de ce contexte favorable dépendra également de leur capacité à moderniser leur filière et à se positionner sur les marchés internationaux.

En deuxième lieu, l'Union Européenne sera bientôt amenée à revoir sa politique commune agricole (PAC) si bien que les contraintes constitutionnelles invoquées par la Commission européenne pour justifier son incapacité à réduire son aide au coton devraient pouvoir être surmontées lors de la réforme générale de la PAC. Comme vous le savez, le protocole d'adhésion de la Grèce et de l'Espagne à l'UE spécifie une obligation de fournir une aide spécifique à la production de coton mais ne spécifie pas le montant ou le pourcentage de soutien requis. Les producteurs de coton espagnols ont déjà indiqué qu'ils étaient favorables à un découplage total des subventions au coton. Quant aux producteurs grecs, nous pensons qu'avec des arguments corrects et des incitations financières, la commission devrait pouvoir les convaincre d'aller dans le même sens.

Bien que les perspectives à moyen terme du marché mondial du coton restent incertaines et qu'il est difficile de prévoir quand les négociations reprendront à l'OMC, nous restons convaincus que les efforts déployés par les pays africains n'ont pas été vains.

Comme vous le savez le projet coton multi donateurs 2007 arrive à terme ce 31 décembre 2008 et les donateurs ont indiqués qu'ils ne souhaitaient pas reconduire le projet en l'état. Nous espérons toutefois pouvoir continuer à vous accompagner dans vos démarches jusqu'à leur aboutissement.

En guise de conclusion, l'équipe d'IDEAS Centre souhaite remercier les pays du C4, leurs représentants à Genève et dans les capitales ainsi que ses fidèles lecteurs pour la confiance qu'ils lui ont témoignée tout au long de ces années. C'est en avril 2003, avec le lancement de l'initiative sectorielle sur le coton que l'aventure a débuté. Depuis, un travail considérable a été abattu ici à Genève en collaboration avec les experts du C4 et, dans ce dossier qui a représenté une réelle course contre l'usure, nous tenons à féliciter le groupe de travail du C4 pour son admirable ténacité. C'est grâce à l'action concertée de Genève et des capitales, mais aussi au soutien des pays du groupe africain et à la mobilisation médiatique, que la question du coton à l'OMC est devenue en quelques années un dossier emblématique des négociations du cycle de Doha parce qu'elle pose la question de la place laissée aux agriculteurs des pays en voie de développement dans la mondialisation actuelle.

Même si l'objectif visé, à savoir la suppression des subventions accordées au coton dans les pays de l'OCDE, n'a pas été atteint, l'initiative coton a été un succès :

- quoiqu'il arrive à l'OMC, les subventions en faveur du coton seront réduites à l'avenir : l'initiative coton a su attirer l'attention du public et des politiciens sur le non-sens économique et social de ces subventions ;

- Les négociations à l'OMC ne seront plus jamais les mêmes : 4 pays pauvres en développement ont démontré qu'ils pouvaient défendre leurs intérêts dans le cadre du système multilatéral. Ils ont su utiliser les bons arguments et s'armer de patience et de détermination lorsque les négociations bloquaient. Ils ont su résister au chant des sirènes des grands qui leurs ont fait miroiter de l'aide

pour affaiblir leur volonté de réformer ce qui est essentiel c'est à dire le système commercial multilatéral. ;

- L'OMC est ainsi devenue une vraie organisation globale qui s'occupe des problèmes commerciaux de tous ses membres, petits ou grands, développés ou PMA. C'est un changement structurel important. Vu sous cet angle, peu importe que la solution n'aie pas pu être trouvée à court terme pourvu que nous ne perdions pas notre foi et notre volonté de continuer à œuvrer pour un système commercial mondial efficace et donc libre-échangiste, mais également équitable et en faveur d'un développement pour tous.

Voici nos vœux pour 2009. Nous vous souhaitons également santé, ténacité et courage pour affronter les nouveaux défis de demain.

---

Les projets menés par IDEAS Centre ont pour objectif principal de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Le Centre est fort de ses 5 années d'expérience sur cette problématique. Sa mission consiste à aider les responsables politiques à élaborer des stratégies permettant de tirer profit de la mondialisation en faveur du développement et de lutter efficacement contre la pauvreté dans chaque pays et au sein d'un système commercial international mieux intégré et plus juste.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site: [www.ideascentre.ch](http://www.ideascentre.ch)

Pour plus d'information sur IDEAS Centre, voir notre site : [www.ideascentre.ch](http://www.ideascentre.ch).

Pour plus d'information sur le Geneva Trade & Development Forum, voir notre site : [www.gtdforum.org](http://www.gtdforum.org).

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse  
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41